



## Divos® 124 Détergent alcalin pour membranes UF et MF tolérant un pH élevé

Révision: 2020-09-06

Version: 02.0

### 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit:** Divos® 124 Détergent alcalin pour membranes UF et MF tolérant un pH élevé

**Code du produit:** 101100312

**FDS #:** MS0801276

**Utilisation recommandée:**

- Nettoyant général
- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
- Industriel/Institutionnel

**Utilisations déconseillées:** Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

**Producteur, importateur, fournisseur**

Siège social aux États-Unis

Diversey, Inc.

1300 Altura Rd., Suite 125

Fort Mill, SC 29708

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada

Diversey, Inc. - Canada

6150 Kennedy Road Unit 3

Mississauga, Ontario L5T 2J4

Phone: 1-800-668-7171

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée)

Catégorie 2

Corrosion des métaux

Catégorie 1



**Mention d'avertissement:**

Danger.

#### Déclarations sur les risques

**CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER DES DOMMAGES AUX ORGANES À LA SUITE D'EXPOSITIONS PROLONGÉES OU RÉPÉTÉES. PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX.**

#### mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer la brume. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques, de longs gants résistant aux produits chimiques, des vêtements de protection et des souliers de protection lors de la pulvérisation et de l'essuyage. Ne pas pulvériser vers. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet

**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

#### **Classification du produit dilué @ 5% w/w**

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A



#### **Mention d'avertissement:**

Avertissement.

#### **Déclarations sur les risques et la sécurité**

##### **CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES ET DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX.**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS LE MÉLANGER À ACUN AUTRE PRODUIT OU PRODUIT CHIMIQUE. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

### **3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

#### **Ingrediénts classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10 - 30%
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	5 - 10%
Sel de EDTA tétrasodium	64-02-8	1 - 5%
sel sodique de bêta-alanine, N-(2-carboxyéthyl)-N-dodécyl	14960-06-6	0.5 - 1.5%
Hydrogène pentasodique C, C', C' - nitrilotris (méthylphosphonate)	2235-43-0	0.5 - 1.5%

### **4. PREMIERS SOINS**

#### **Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

#### **Produit Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

#### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Méthodes particulières d'intervention**  
**Dangers spécifiques**

Aucune méthodes spéciale n'est requise  
Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

#### **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

#### **7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Mélanger seulement avec de l'eau. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Sans objet.

#### **8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Directives d'exposition:**

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	2 mg/m <sup>3</sup> (Ceiling)	2 mg/m <sup>3</sup> (TWA)
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	2 mg/m <sup>3</sup> (Ceiling)	

#### **Produit Non Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

#### **Protection individuelle**

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:**

Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:**

des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

**Protection respiratoire:**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

**Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### **Produit Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
<b>Protection des mains:</b>	Gants résistants aux produits chimiques.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Liquide

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle de fusion:** indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants:** Pas d'information disponible.

**Densité Densité:** 1.42 Kg/L

**Masse volumique apparente:** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair:** > 200 °F > 93 °C

**Viscosité:** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):** 0 % \*

**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.

**Sustained combustion:** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé

**Couleur:** Turbidité Transparent, é de la couleur Pâle, primaire  
Jaune

**Odeur:** primaire Fade

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** complètement soluble

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.42

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.33 % by wt.

**pH** ≈ 14

**La corrosion des métaux:** Corrosif(ve)

### pH de la solution diluée

**Point d'éclair de la dilution:** > 200 °F > 93.4 °C

**% COV par poids de la dilution d'emploi:** 0

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Reactivity:** Not Applicable

**Stabilité:** Le produit est stable

**Possibilité de réactions dangereuses:** Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

**Produits de décomposition dangereux:** Aucun raisonnablement prévisible.

**Matières à éviter:** Bases fortes. Ammoniaque. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi. Acides forts.

**Conditions à éviter:** Pas d'information disponible.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Pas d'information disponible.

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 2900  
aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): >20

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Déchets corrosifs D002

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués) :** Déchets corrosifs D002

**Emballages contaminés :** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Description du connaissement DOT (voie terrestre)** UN3266, CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S., (sodium hydroxide, potassium hydroxide), 8, II

**Description du connaissement maritime** UN3266, CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S., (sodium hydroxide, potassium hydroxide), 8, II

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Hydroxide de sodium	1310-73-2	10 - 30%	1000		
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	5 - 10%	1000		

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

**Produit Dilué:**

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2020-09-06

Version: 02.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

- Ne contient pas de parfum additionné.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*